



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
OFFICE INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE – BRUXELLES

Comité paritaire de Gestion du Centre de la Petite Enfance (COCEPE)

Bruxelles, le 11 décembre 2007.  
OIB.6/jv/PV261

COCEPE (07) PV 261

**PROCES-VERBAL**  
**de la 261ème réunion**  
**du Comité paritaire de Gestion du Centre de la Petite Enfance**  
  
**du 28 juin 2007**  
  
**approuvé le 4 décembre 2007**

## Liste de présence

### Étaient présents

	Président	M. Gomez de Rojas
	Vice-Présidente	Mme Mormile
<b>Au titre du Conseil</b>		
Administration	Membre titulaire	M. Perez Santander
	Membre suppléant	Mme Kordy
Personnel	Membre suppléant	M. Merhzaoui
<b>Au titre de la Commission</b>		
Administration	Membre titulaire	M. Duren
	Membre titulaire	Mme Rodrigues
Personnel	Membre titulaire	M. Petsch
<b>Au titre du C.E.S.E.</b>		
Administration	Membre suppléant	Mme Vouche
		Mme Belarova-Carabin
<b>Au titre du C.d.R</b>		
Administration	Membre titulaire	Mme Blaimont
<b>Au titre du P. E.</b>		
Administration	Membre titulaire	Mme Zavadilova
Personnel	Membre titulaire	Mme Dobbins
Étaient également présents:		
Association des Parents	Mme Lahaye	
Conseil	M. Ghiouleas	
OIB.6	Mme Arosuo	
	Mme Hinceval	
	M. Bodart	
	Mme Van Brabant	
	M. Ricci	
	Mme Chaib	
	Mme Thauvoye	
OIB.8	M. Delcorte	
	M. Clerebaut	
<b>Absents :</b>		
Conseil/Personnel	Mme Kruch	Excusée
Commission/Administration	M. De Vis	
	M. Schuijt	
Commission/Personnel	Mme Bolduan	
	M. Leonet	
	Mme Kastner	Excusée
C.E.S.E. / Administration	Mme Stagell	
C.E.S.E./Personnel	Mme Hanoteau	
Parlement/Personnel	M. Kleinig	
Parlement/Administration	Mme Moro	
C.D.R./Administration	M. Di Rocco	
C.D.R./Personnel	Mme Schmied	
	Mme Blanco	
Association des parents	M. Loescher	Excusé
<b>secrétariat :</b>	Mme Schofield	
	Mme Vella	

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Approbation du projet d'ordre du jour de la réunion n° 261</b>	p. 4
<b>2. Contributions parentales</b>	p. 4
<b>3. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion n° 260</b>	p.4
<b>4. Projet pédagogique révisé</b>	p. 4
<b>5. Garderie aérée – été 2007</b>	p. 5
<b>6. Nouvelles crèches à ouvrir</b>	p. 5
<b>7. GPS – ouverture d'une GPS au sein de la 4<sup>ème</sup> école européenne</b>	p. 5
<b>8. GPS – rentrée de septembre 2007: attribution des places</b>	p. 5
<b>8.1. Extension de la GPS aux 13-14 ans</b>	p.6
<b>9. Gestion des crèches: rentrée de septembre 2007, liste d'attente</b>	p. 6
<b>10. Evolution du dossier "rénovation du CIE"</b>	p. 6
<b>11. Froissart</b>	p. 6
<b>13. Accès de l'ADP aux listes de parents</b>	p. 6

Le Président fait ses adieux à Mme Jacobs et la remercie pour son travail et dévouement pour le COCEPE. Il souhaite la bienvenue à Mme Mormile, remplaçante de Mme Jacobs. Le président demande un tour de table pour que les nouveaux membres se présentent.

Mme Tobbin du secrétariat des crèches du Parlement et remplaçante de Mme Genso, M. Merzhaoui du Conseil, remplaçant de Mme Nielsen, M. Petsch, représentant du CLP pour la Commission.

Le président souhaite remercier Mme Kordy qui quitte le COCEPE mais demande qu'elle reçoive toujours les invitations aux réunions et qu'elle y participe suivant ses possibilités.

## **1. APPROBATION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 261<sup>EME</sup> REUNION**

Demande de Mme Lahaye d'ajout au point 8:

- extension de la GPS aux 13-14 ans.

Le président demande qu'un point soit inséré entre les points 1 et 2:

- Contributions parentales.

Mme Kordy souhaite que le point Froissart soit abordé en "Divers" et Mme Lahaye sur l'accès aux listes des usagers des crèches et garderies.

## **2. CONTRIBUTIONS PARENTALES**

Le président propose de préparer la note au sujet des contributions parentales, de la soumettre par courriel au comité pour accord, de la signer et de la transmettre ensuite à Luxembourg. Il demande si les membres du CLP sont d'accord de distribuer la copie de la note signée à chaque mandataire. Le comité marque son d'accord.

## **3. APPROBATION DU PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 260<sup>EME</sup> REUNION**

Il remercie le secrétariat pour la concision du procès-verbal précédent.

Mme Lahaye demande que l'on corrige le procès-verbal 252 car elle n'était pas présente à la réunion du 23 juin 2005 et le PV 260 où les résultats de l'enquête menée auprès des parents sur l'extension de la GPS à 14 ans sont erronés.

Elle fait remarquer que les PV sont tellement succincts qu'ils ne lui semblent plus clairs.

Le président propose d'indiquer dans le procès-verbal les points qui nécessitent un suivi. Il propose d'annexer aux procès-verbaux les documents permettant la compréhension de points abordés et non détaillés sur le PV. Mme Lahaye marque son désaccord sur le projet de PV 260. Le président propose à Mme Lahaye, de préparer un nouveau projet et de le soumettre au COCEPE, par courriel, en vue de son approbation lors de sa prochaine réunion.

Le président demande que le point 6 soit modifié comme tel: "Le COCEPE demande la présence de M. Vinois de façon officielle".

## **4. PROJET PEDAGOGIQUE REVISE**

Mme Hinceval expose les changements effectués dans le document et qui portent sur les enfants avec besoins particuliers.

Le président insiste auprès du comité pour le respect des délais de transmission de commentaires ou modifications, sans quoi ceux-ci ne seront plus pris en compte.

Le président demande qu'une réunion bilatérale (psychopédagogues / AdP) soit organisée. Cette réunion devrait avoir lieu avant les congés d'été. Il s'agira d'un échange constructif pour que les parties se mettent d'accord sur les finalités du projet pédagogique, ceci afin que le projet puisse être adopté lors de la prochaine réunion du comité.

## **5. GARDERIE AEREE – ETE 2007**

M. Bodart explique que la GA d'été commencera le 2 juillet 2007.

Pour pallier le manque de place suite à l'appel d'offres non concluant, l'organisation aura lieu sur deux sites propres.

Durant la semaine du 2 au 6 juillet 2007, les enfants "écoles belges" sont accueillis à Overijse.

Du 9 au 27 juillet 2007 les plus de 6 ans vont à Overijse. Les moins de 6 ans vont à Wilson avec des activités/excursions organisées en conséquence. Un système de livraison de repas a été mis en place entre les cuisines de Madou et la garderie Wilson pour permettre aux enfants de manger sur place, et à une heure "normale" (à 12h plutôt qu'à 11h). La qualité des repas est garantie (matériel de catering spécialisé). Par ailleurs, des tests de température ont été effectués et sont concluants.

La capacité du réfectoire de la crèche Clovis ne permet pas que ces enfants y prennent leur repas.

A partir du 30 juillet 2007, tous les enfants seront accueillis à Overijse.

Les chiffres de fréquentation de la GA seront établis par semaine, et envoyés au COCEPE par le service gestionnaire, comme demandé. L'étalement des inscriptions est mieux réparti sur toute la période d'été. A la demande du président, la briefing note se rapportant au point 5 sera annexée au PV de la réunion.

La livraison des repas pourra être étendue à la GPS dès septembre, pour les repas du mercredi midi (actuellement pris aux écoles). Le président demande à l'OIB de consulter le COCEPE au sujet des modalités pratiques de ce projet. Pour que les enfants puissent manger à une heure "normale", puisque certains quittent l'école vers 12h40, l'AdP ne préconise pas cette solution.

Le formulaire d'inscription à la GA précisera à l'avenir que seuls les enfants âgés d'au moins 6 ans peuvent être inscrits au stage de tennis.

## **6. NOUVELLES CRECHES A OUVRIR**

MM. Delcorte et Clerebaut de l'OIB.8 présentent le projet de crèche Cornet-Leman (COLE). La capacité de la crèche sera de 216 enfants; celle de la garderie de 98 enfants. Le site a été acquis fin 2006. A ce jour, la date de livraison du projet est prévue pour fin 2009. Le président demande que le COCEPE soit informé de l'évolution du projet ainsi que des divers appels d'offres qui seront lancés dans le cadre du projet.

Le président remercie MM. Clerebaut et Delcorte pour leur présentation.

## **7. GPS – OUVERTURE D'UNE GPS AU SEIN DE LA 4EME ECOLE EUROPEENNE**

M. Bodart informe le COCEPE de l'ouverture d'une GPS au sein du site Berkendael-Laeken. Une convention annuelle est prévue, dont les détails doivent encore être finalisés (locaux, interactions,

interlocuteurs, transports, etc.). MM. Bodart et Ricci rencontreront la directrice, Mme Bustorff, fin juillet afin de faire le point sur les inscriptions reçues par l'école. Signature possible de la convention fin juillet et installation de la GPS fin août.

La convention prévoirait l'accueil d'environ 56 enfants et la mise à disposition d'un grand local en occupation exclusive pour les plus petits, un local en usage partagé pour les moyens et les grands et une salle de classe pour l'aide à l'étude.

## **8. GPS – RENTREE DE SEPTEMBRE 2007: ATTRIBUTION DES PLACES**

La capacité est inchangée pour les 3 écoles existantes sauf pour Woluwe car l'APEEE, d'après les gestionnaires des garderies, souhaite récupérer la "salle des Arcades" (salle des plus petits) pour des activités périscolaires. Cette salle a fait l'objet de travaux (éclairage, peinture) à charge de la Commission. L'école installera la totalité de la GPS dans le préfabriqué (déjà occupé actuellement par une partie de la GPS). Si ce changement est confirmé, une réduction de la capacité de la GPS de 75 à 42 places devrait être envisagée. Mme Lahaye, par ailleurs membre du Conseil d'Administration de l'APEEE de Woluwé, est surprise et s'engage à vérifier les intentions de son association ainsi que les termes exacts de la convention.

Le président constate l'existence d'un problème à Woluwe (locaux, problématique du préfabriqué). Il demande qu'une information claire soit transmise aux parents par l'OIB.6, après la réunion du 2 juillet 2007 avec les responsables de Woluwe. Il demande par ailleurs à l'AdP de contacter l'APEEE de Woluwe afin de les sensibiliser à ce problème.

Les discussions pour la conclusion de la convention annuelle organisant la GPS dans l'école d'Uccle sont difficiles.

### **8.1 EXTENSION DE LA GPS AUX 13-14 ANS**

M. Bodart rappelle les arguments évoqués lors des réunions précédentes: problème de structure (matériel, personnel, locaux,...) et de capacité (entrer dans la capacité d'accueil). De plus, il informe le comité que dorénavant l'OIL n'accueillera plus les 13-14 ans. Le président est d'accord sur le fait qu'il ne faille pas mélanger les plus petits avec les 13-14 ans et qu'entretemps, l'accueil des plus petits est prioritaire. Il propose de continuer à traiter les demandes au cas par cas et manifeste le souhait de voir la question d'une nouvelle structure étudiée. Ce point est à approfondir lors des prochaines réunions.

L'AdP a soumis ses membres à un sondage sur cette extension à la demande du COCEPE.

## **9. GESTION DES CRECHES: RENTREE DE SEPTEMBRE 2007, LISTE D'ATTENTE**

Au 30 mai 2007, 359 enfants sont sur la liste d'attente de la Commission. Les représentants du Parlement annoncent 212 enfants de 0 à 4 ans sur leur liste.

## **10. EVOLUTION DU DOSSIER "RENOVATION OVERIJSE"**

Mme Arosuo signale que rien n'a encore été décidé jusqu'à présent mais que la discussion est en cours. Le président demande si le site a été préparé pour la GA d'été 2007 (nettoyage, contrôle d'hygiène, etc.). MM. Bodart et Ricci le rassurent sur le fait que des renforts de nettoyage ont été prévus. Le président demande que le COCEPE soit informé au sujet de l'appel d'offres garderie aérée.

## **11. FROISSART**

Mme Thauvoye explique que des adaptations ont été faites au sein de la crèche du "Trèfle à 4 feuilles" et qu'elle n'a plus reçu de plainte de parent depuis qu'il y a un nouveau responsable.

L'AdP rappelle que l'insatisfaction des parents ne portait pas sur la qualité de l'accueil mais plutôt sur l'augmentation de la capacité d'accueil envisagée par la direction de la crèche.

Le président demande d'organiser une visite de la crèche avec l'AdP et les personnes qui le souhaitent. Il demande à Mme Kordy de prévoir une réunion de suivi et de remettre ses conclusions après la visite.

## **12. Accès de l'ADP aux listes de parents**

D'après le service gestionnaire, la législation sur la protection des données personnelles ne permet pas aux services du CPE de transmettre les listes des parents à l'AdP. Mme Thauvoye propose la mise à disposition, au CPE, de formulaires reprenant les coordonnées de l'AdP. Les parents pourront, s'ils le souhaitent, transmettre leurs données personnelles à l'AdP.

Le président constate que les points de l'ordre du jour sont épuisés et conclut la réunion. Il souhaite que la prochaine réunion ait lieu vers début septembre.